

L'incinérateur de l'ouest opérationnel fin 2013

VILLERS-SAINT-SÉPULCRE

C'EST FIN 2013 ou au plus tard début 2014 que l'incinérateur destiné à brûler les déchets ménagers du Grand Beauvaisis (235 communes) sera opérationnel. Alain Vasselle, le président du syndicat mixte Oise verte Environnement, l'a confirmé hier sur place à Villers-Saint-Sépulcre. En compagnie d'élus, il a effectué le tour de l'ancienne usine Sabic, ex-GEP.

« C'est donc dans cette partie de l'usine que devrait être construit l'incinérateur ? » interroge un journaliste. « Oui, là, sur la droite après le portique, mais le conditionnel n'est plus de mise », répond un collaborateur. Effectivement au Symove, la confiance est de mise.

« Un choix pertinent »

« Notre projet n'a pas pris de retard. Il avance à son rythme, déclare le sénateur Vasselle. Il n'y a pas, pour le moment, de difficultés administratives particulières. Nous avons lancé un appel à la concurrence pour l'exploitation du site. Le délégataire devra financer, construire et exploiter le site. Je pense que, pour la fin de l'année ou le début d'année prochaine, nous en saurons plus sur les sociétés qui souhaitent participer. »

En fait, les candidats ont jusqu'au 13 novembre. « Une vingtaine de dossiers ont déjà été retirés » mais chacun sait que les groupes possédant l'expérience technique et la puissance financière (100 millions d'euros) se comptent sur les doigts d'une main.

Le futur plan départemental d'élimination des déchets ménagers peut-il encore faire capoter le projet ? Alain Vasselle explique : « Le plan est en cours jusqu'en 2013. Le



VILLERS-SAINT-SEPULCRE, HIER, 15 HEURES. Alain Vasselle visite les installations de l'ancienne usine Sabic où doit être construit l'incinérateur du Grand Beauvaisis. (LP/F.H.)

travail du Symove s'inscrit dans le plan d'aujourd'hui. Le futur plan n'est pas incompatible. Il ne le recense pas, mais le conseil général a pris conscience à ne pas l'écarter. »

Jean-François Mancel, président de la communauté de communes dont Villers fait partie, ironise : « Alain Vasselle me fait un cadeau merveilleux. Il veut implanter quelque chose qui ne plaît pas aux habitants de mon canton. » Mais il ajoute : « Le choix qui a été fait me paraît néanmoins pertinent. Cela ne paraît pas présenter le moindre risque pour nos concitoyens dans une zone proche de l'incinérateur. » Faisant allusion aux activités de l'ancienne usine classée Seveso, il conclut : « C'était à mon avis beaucoup plus dangereux hier que cela ne le sera demain ou après-demain. »

FREDERIC HENNEBERT

130 000 tonnes brûlées par an

LE CENTRE multifilière (méthanisation et incinération) de Villers-Saint-Sépulcre sera conçu pour traiter jusqu'à 130 000 t de déchets ménagers par an, sur vingt ans. Le tonnage fourni par le Symove de 105 000 t ne représente que 48 % des déchets ménagers collectés sur le territoire, puisque 52 % sont déjà revalorisés. L'incinération devrait représenter 70 % du tonnage fourni. La capacité de traitement de 130 000 t est prévue pour faire face à l'augmentation de la popu-

lation et accueillir éventuellement de nouvelles collectivités.

Mise en place d'un comité scientifique

Le Symove va mettre en place un comité scientifique « qui travaillera de manière indépendante et sera là pour nous conseiller ». Ce comité sera piloté par le docteur Marine Saint-Denis, écotoxicologue de la société Bio-Tox de Bordeaux, qui, depuis une dizaine d'années, travaille sur les dioxines de la communauté urbaine bordelaise.

F.H.